



Syndicat de rivières du bassin de la Dronne (Siren : 200048882)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Ribérac
Arrondissement	Périgueux
Département	Dordogne
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	28/11/2014
Date d'effet	01/01/2015

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Jean Didier ANDRIEUX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	9,ter rue du Couleau
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	24600 RIBERAC
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	43 873
Densité moyenne	27,36

Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 5 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
24	CC Dronne et Belle (200041572)	CC
24	CC du Pays de Saint Aulaye (242400935)	CC
24	CC du Pays Ribéracois (200040400)	CC
24	CC du Périgord Nontronnais (200071819)	CC
16	CC Lavalette Tude Dronne (200070282)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) définie par les items 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L.211-7 du code de l'environnement : 1°/ L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ; 2°/ L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ; 5°/ La défense contre les inondations et contre la mer ; 8°/ La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.</i> Par substitution
Aménagement de l'espace - Etudes et programmation <i>Etudes et réalisation des opérations retenues dans le cadre du Contrat de plan Etat/Région, ou tout autre dispositif permettant la mise en oeuvre de ses investissements propres en rapport avec les domaines de compétences du syndicat. il pourra intervenir pour le compte des collectivités membres par le biais du dispositif institué par la loi MOP.</i>
Autres - Autres <i>Le syndicat pourra intervenir pour le compte de collectivités membres par le biais du dispositif de la loi dite MOP Une maîtrise d'ouvrage déléguée pourra être confiée au syndicat pour les travaux ou opérations présentant un intérêt syndical. une convention de mandat interviendra entre la collectivité adhérente et le syndicat mixte.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
16	Syndicat "Charente eaux" (251601464)	SM ouvert	570 196

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)